

Question orale de Madame Farida Tahar, Députée Ecolo, adressée à Rudi Vervoort, Membre du Collège de la COCOF, chargé de la Politique de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, des Personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire.

Concerne : Le soutien et l'accompagnement des personnes autistes et de leurs aidants proches

Monsieur le Ministre,

Il y a quelques mois déjà, j'ai eu l'occasion de vous interroger sur les moyens mis en œuvre par le Collège de la Commission communautaire française en matière de prise en charge de l'autisme.

Rappelons-le, l'autisme est un handicap, et non une maladie, dont les manifestations diverses et variées se réunissent sous le nom de Trouble du spectre autistique (TSA). L'autisme, dans de nombreux cas, se manifeste par « une altération des interactions sociales et de la communication » ainsi que par des « intérêts restreints et répétitifs »¹. Aujourd'hui en Belgique, l'autisme toucherait plus d'une personne sur cent. Il ne s'agit cependant pas d'un handicap aisément identifiable et de nombreuses personnes seraient porteuses du TSA sans en être diagnostiquées.

Avec des moyens dérisoires, les travailleurs sociaux se démènent au quotidien pour assurer un accompagnement et un soutien aux personnes autistes et à leurs aidants proches. Ils nous précisent cependant que la situation de nombreuses structures bruxelloises atteint des niveaux critiques et s'inquiètent de leur capacité à pouvoir répondre à l'afflux de demandes d'aides et de support. Fidèle à son engagement, ce secteur supplée donc très largement aux carences des pouvoirs publics. Ils organisent, sur fonds propres notamment, des formations, des séances d'information et de sensibilisation, proposent des services d'accompagnement et de guidance.

Pourtant, en octobre dernier, lorsque nous mentionnions, ici même, le projet de la future Maison bruxelloise de l'autisme, censé répondre à bon nombre de ces problématiques, vous nous précisiez qu'en attendant la finalisation de ce projet, vous continueriez à renforcer les moyens du secteur du handicap et à soutenir d'éventuels nouveaux projets.

Ce soutien est effectivement nécessaire, il est censé, en grande partie, répondre à l'engagement pris à l'occasion de la Déclaration de politique générale commune, qui précisait que le gouvernement adopterait des « *mesures ambitieuses axées sur un meilleur accompagnement de l'enfant et des parents* » et ce, en concertation étroite avec le secteur concerné.

J'en viens, Monsieur le Ministre, à mes questions :

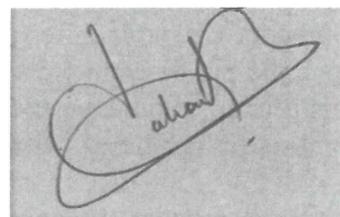
- ⑩ Dans quelle mesure le soutien au secteur du handicap (et plus précisément de l'autisme) a-t-il été renforcé ? De nouveaux projets ont-ils émergé depuis lors ? Si oui, lesquels ?
- ⑩ Le secteur du handicap nous alerte notamment sur les nombreuses insuffisances auxquelles il doit suppléer. Il nous enjoint aussi à renforcer la détection et les diagnostics précoces, l'accompagnement à long terme et à favoriser l'inclusion des personnes en situation de

¹<https://www.autismeinfoservice.fr/informer/autisme/definition>

handicap. Avez-vous pris connaissance de l'ensemble des doléances et des recommandations du secteur ? Le cas échéant, comment y répondez-vous ?

- ⑩ De la même manière, comment allez-vous contribuer à réduire les listes d'attentes des Centres de Référence Autisme déjà submergés?
- ⑩ En ce qui concerne les personnes autistes plus âgées, qu'est-il mis en œuvre pour renforcer l'inclusion sociale de ce public spécifique?
- ⑩ De combien de places disposons-nous au sein d'instituts spécialisés dans l'accompagnement de personnes de grande dépendante et combien de personnes sont toujours en attente pour un tel accompagnement ? De la même manière, la capacité d'accueil en centre de jour a-t-elle augmenté? Si oui, de combien de places ?

En vous remerciant par avance, Monsieur le Ministre, pour vos réponses,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Farida Tahar', is written over a light grey rectangular background.

Farida Tahar,
Députée Ecolo